



Mémoire d'Auschwitz ASBL
Rue aux Laines, 17 boîte 50 à 1000 Bruxelles
Tél. : +32 (0)2 512 79 98
www.auschwitz.be • info@auschwitz.be

Les 25 ans du massacre de Srebrenica

Frédéric Crahay
Mémoire d'Auschwitz ASBL

Juillet 2020

Il y a un quart de siècle s'est déroulé le plus grand massacre en Europe depuis la Seconde Guerre mondiale. Moins d'un an après le génocide perpétré contre les Tutsis du Rwanda, les Nations unies ont subi un autre terrible revers en matière de protection de civils sans défense : entre le 11 et le 16 juillet 1995, plus de 8 000 civils bosniaques musulmans furent assassinés par les forces serbes de Bosnie du général Ratko Mladic. Vingt-cinq ans plus tard, les corps des victimes de Srebrenica ont été pour la plupart retrouvés et inhumés dans le cimetière-mémorial de Potocari ; les principaux criminels de guerre ont été jugés à La Haye, aux Pays-Bas, par le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie. Cette étude revient sur le contexte historique et géographique dans lequel s'inscrivent les faits de juillet 1995, mais aussi sur les recherches menées pour retrouver les corps des victimes, sur l'importance de ces recherches pour les survivants et pour juger les bourreaux. Nous nous arrêterons également sur leurs conséquences pour le devenir de la Bosnie-Herzégovine, de la Serbie et de leurs habitants.

Introduction historique

La guerre en Yougoslavie – ou devrait-on dire « les guerres » – s'est déroulée sous les yeux du monde entier, largement relayée par les médias de l'époque préinternet. Mais au lieu d'intervenir, le monde a, dans sa grande majorité, suivi les atrocités à la télévision, à l'instar de ce qui s'est passé au Rwanda en 1994. La complexité déconcertante de la guerre civile n'a pas aidé l'opinion mondiale à cerner le « problème yougoslave ». Les gens ont vu des Serbes combattre des Bosniaques musulmans et des Croates, des Croates combattre des Serbes et des Bosniaques musulmans, des Bosniaques musulmans combattre des Croates et des Serbes, et tout cela s'est passé dans ce qui était considéré, au moins superficiellement, comme l'État fédéral socialiste yougoslave, en apparence plutôt pacifique et ethniquement mixte. Dès 1991, cet état méditerranéen qui faisait office de destination de vacances idéale va pourtant se transformer une fois de plus en « poudrière de l'Europe », surnom qu'il avait déjà endossé auparavant. En considérant que les guerres de Yougoslavie se sont terminées en 2001 – avec la fin des insurrections albanaises en Serbie et en Macédoine – et qu'elles ont causé la mort d'environ 140 000 personnes en dix ans, cela en fait l'un des conflits les plus longs et sanglants de l'époque moderne d'après-guerre.

Pour appréhender le conflit, il est important d'examiner de plus près l'histoire de la Yougoslavie. Les six républiques qui ont formé l'État fédéral – Slovénie, Croatie, Bosnie-Herzégovine, Serbie, Monténégro et Macédoine – ont partagé un passé compliqué et souvent violent. Le vide du pouvoir laissé par la mort de Tito en 1980, les graves problèmes politiques et économiques, le déclin du communisme dans les pays voisins et dans le pays lui-même, l'émergence du nationalisme dans les différentes républiques fédérées, la polarisation et la désintégration du monopole de la violence, ont contribué à la fin de la Yougoslavie. Ce pays dont la taille équivalait à environ huit fois et demie celle de la Belgique, et habité par près de 24 millions de personnes (1989), n'existe plus aujourd'hui. L'unité nationale yougoslave – résultat d'une construction à bien des égards difficile depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale – se désintégra en quelques années seulement. La décennie entre 1985 (lorsque les menaces de fissures nationalistes sont devenues de plus en plus évidentes) et 1995 (lorsque l'Accord de Dayton signé le 21 novembre met fin à trois ans et demi de combat en Bosnie-Herzégovine) a été d'une importance décisive dans la désintégration de l'État fédéral.

Ce qui devient la Yougoslavie après la Première Guerre mondiale (1914-1918) fut pendant de nombreux siècles un exemple caractéristique de territoire frontalier contesté. Outre sa diversité ethnoculturelle originale, la région est non seulement une zone de rencontre de l'islam et du christianisme, mais est aussi traversée par une ligne de démarcation entre le christianisme occidental (catholique romain) et oriental (orthodoxe). Dans cette région, l'« Europe » est progressivement devenue l'« Orient », et les empires austro-hongrois et ottoman s'y sont livrés des combats fréquents et intenses. Entre la fin du XIV^e et la fin du XV^e siècle, l'Empire ottoman a conquis une grande partie des Balkans – y compris la Macédoine, la Serbie, certaines parties du Monténégro et de la Bosnie-Herzégovine, mais pas la Croatie et la Slovénie. Ces derniers ont été intégrés dans l'Empire austro-hongrois. Le visiteur qui se promène de nos jours à Sarajevo peut aisément distinguer le quartier « autrichien » du quartier « turc » de la ville. Les empires habsbourgeois et ottoman ont tous deux recruté des soldats et des milices parmi la population paysanne locale. La violence était monnaie courante lors des conflits qui vont progressivement chasser l'Empire ottoman des Balkans, culminant avec les guerres de 1912 et 1913. C'est à cette époque que se développe le surnom de « poudrière balkanique ». Souvent sans la protection d'une autorité étatique fiable, la population paysanne ne pouvait compter que sur elle-même pour assurer sa survie, et protéger ses biens et son honneur. Les querelles de sang, les vendettas et le banditisme étaient fréquents¹. Pendant des générations, une grande partie de la population, essentiellement rurale, a vécu dans des conditions effroyables. La région n'a connu aucune période de paix significative en 150 ans. Une culture de la violence s'est développée, incarnée par des idéaux masculins agressifs, sinon guerriers, une prédilection pour les armes et la

¹ Un exemple « connu » est le *Kanun*, la loi ancestrale kosovare et albanaise, qui veut que le sang appelle le sang. De nos jours, elle a toutefois tendance à disparaître. Voir le texte d'Anaïs Recouly en ligne : <http://kosovox.com/fr/quest-kanun-loi-ancestrale-kosovare/>, consulté le 6 juillet 2020.

capacité à les utiliser. La population était prête et capable d'utiliser la force, facilement encline à la vengeance et à la contrevengeance².

La poudrière a finalement « explosé » en 1914, la Première Guerre mondiale débutant par un conflit entre l'Autriche-Hongrie impériale et la Serbie. L'archiduc François-Ferdinand d'Autriche (1863-1914), membre de la famille royale autrichienne et héritier de l'Empire, fut assassiné par un Bosniaque d'origine serbe, membre du mouvement « Jeune Bosnie », qui voulait unifier la Bosnie avec la Serbie – alors un royaume indépendant – dans une fédération panslave. L'Autriche-Hongrie lança alors un ultimatum à la Serbie qui, par ses exigences extrêmes, allait mener inévitablement à la guerre. Le gouvernement serbe accepta avec réserve toutes les conditions de l'ultimatum, à l'exception de la condition numéro six qui demandait l'inclusion de l'Autriche-Hongrie dans l'enquête judiciaire de la Serbie sur l'assassinat. La Serbie objecta que l'intervention de la police autrichienne sur son territoire serait inconstitutionnelle et constituerait une violation de sa souveraineté. L'Autriche-Hongrie obtenait ainsi son *casus belli* pour envahir la Serbie. Avec le soutien de l'Allemagne, les Austro-Hongrois mobilisaient partiellement leur armée. La Serbie avait pour sa part déjà commencé à le faire avant même de répondre à l'ultimatum. La Russie s'apprêtait quant à elle à soutenir la Serbie, au nom de l'amitié russo-serbe. Le système d'alliances européennes conduisit à des mobilisations autrichiennes et russes de plus en plus importantes et à l'intervention de la Grande-Bretagne et de la France. La situation de morcellement politique reçut le néologisme de « balkanisation », un terme – plutôt péjoratif – pour désigner un processus de fragmentation ou de division d'une région ou d'un État. À la suite des quatre années que dura la Première Guerre mondiale, l'Empire austro-hongrois cessa d'exister, la Serbie quant à elle, étant du côté des vainqueurs, put se développer au-delà de ses frontières d'avant-guerre.

Le nouvel État créé en 1918 – tout d'abord sous le nom de « Royaume des Serbes, Croates et Slovènes » – était constitué de territoires et de groupes de populations aux traditions ethnoculturelles et politiques diverses. Une partie considérable de ce nouveau royaume avait fait partie des deux empires en voie de désintégration et avait connu la guerre entre 1914 et 1918. Les observateurs critiques contemporains mirent d'emblée en doute la viabilité du nouveau royaume. L'ancien royaume de Serbie (et son élite) acquit une position dominante dans le nouvel État dont Belgrade devint la capitale. Les troupes serbes, marginalement assistées par des soldats croates et slovènes, occupèrent la totalité du territoire du nouveau royaume yougoslave en 1918 et 1919. En conséquence, une partie importante de la population non serbe, en particulier en Slovénie et en Croatie, eut le sentiment d'avoir été annexée par la Serbie. Les politiques serbes impitoyables ont contribué à accroître le ressentiment des Croates et des Slovènes, qui se considéraient souvent comme culturellement supérieurs aux Serbes. Ceux-ci, de leur côté, estimaient qu'ils avaient combattu héroïquement aux côtés des Alliés pendant la guerre et avaient subi d'énormes pertes. La non-reconnaissance de ces sacrifices par les Croates et les Slovènes – ce qui était considéré comme de l'ingratitude

² Ton Zwaan, « Crisis and Genocide in Yugoslavia 1985-1995 », in *The Holocaust and other Genocides*, Amsterdam, Amsterdam University Press, 2012, p. 121-144.

par les Serbes – conduisit à de nouvelles tensions. Le nouvel État bascula rapidement d'une démocratie fragile vers une dictature autoritaire monarchiste et militariste. La majorité de la population avait très peu de possibilités d'exercer une influence notable sur les structures du pouvoir. Les élites disposaient d'un pouvoir de décision et d'une latitude considérable. Elles n'avaient que peu de comptes à rendre à la population. L'appareil d'État ne tolérait pas d'opposition, ce qui entraîna de violentes agressions politiques³, des attaques terroristes ainsi que des soulèvements paysans. Des milliers de personnes furent emprisonnées pour des raisons politiques. L'identification de la population avec le nouvel État était par ailleurs très limitée. Bien que le régime s'efforçait d'imposer un nationalisme et un patriotisme yougoslaves, les différents groupes ethniques continuaient d'être fortement divisés.

La violente invasion allemande d'avril 1941 aggrava les conflits internes et démultiplia la violence. On estime qu'au total, entre 1 et 1,7 million de personnes ont péri en Yougoslavie durant la Seconde Guerre mondiale, dont peut-être 300 000 dans la seule Bosnie-Herzégovine⁴. Des groupes armés se réclamant de diverses idéologies et factions ethniques se sont battus les uns contre les autres et contre l'occupant nazi. Les fascistes croates (Oustachis), de religion catholique, ont lancé des campagnes de type génocidaire contre les Serbes orthodoxes et les Juifs. Ils ont assassiné en masse des Serbes, des Juifs, des Tsiganes, des communistes et des opposants politiques. Les Tchetsniks, Serbes nationalistes et royalistes, se sont également rendus responsables de nombreux massacres. Les partisans communistes ont combattu ces groupes et ont finalement été victorieux (avec le soutien des Alliés), déclenchant à la fin de la guerre un déferlement de violences contre les Oustachis, les Tchetsniks et les Allemands de souche. Des dizaines de milliers de personnes perçues comme des opposants politiques ont été tuées dans les premières années qui ont suivi la guerre. À partir de 1945, le leader des partisans, le Croate Josip Broz Tito (1892-1980), dirigea le pays d'une main de fer comme un État socialiste à parti unique. Les souvenirs individuels et collectifs de cette époque ont joué un rôle important dans la crise des années 1990. Les combattants serbes traitaient leurs opposants croates presque systématiquement d'« Oustachis », et se faisaient traiter à leur tour de « Tchetsniks », les Bosniaques musulmans, quant à eux, étaient surnommés les « Turcs ».

La République populaire fédérale et communiste a en fait conservé une grande partie de la structure étatique d'avant-guerre. La Yougoslavie n'est pas devenue une démocratie pluraliste, ni un État constitutionnel, mais une dictature communiste-militariste dans laquelle le Parti – appelé plus tard la Ligue communiste – traitait les opposants, réels ou imaginaires, de manière violente. Le nouvel État communiste a construit un vaste appareil répressif avec un service secret tout-puissant – l'UDBA (*Uprava državne bezbednosti* : l'Administration de sécurité de l'État), sur le modèle du NKVD soviétique –,

³ Dont la plus emblématique fut sans aucun doute l'assassinat du roi Alexandre Ier de Yougoslavie à Marseille en 1934, pour le compte des Oustachis, les fascistes croates. Oustachi veut dire insurgé en serbo-croate.

⁴ Jozo Tomasevich, *War and Revolution in Yugoslavia, 1941-1945: Occupation and Collaboration*, Stanford, Stanford University Press, 2001, p. 744-750.

et d'importantes forces de police et militaires. La suprématie du Parti et le monopole de la force coercitive de l'État-parti furent maintenus par ces institutions. L'ancienne cour royale fut remplacée par une cour plus centralisée dans laquelle Tito a régné en maître pendant près de 35 ans. Les élites politicobureaucratiques désormais communistes détenaient un pouvoir décisif sur une population dont l'influence politique et les capacités d'opposition étaient extrêmement limitées.

L'escalade des nationalismes et leur ancrage idéologique de l'ère post-Tito

Tito et les autres dirigeants – du pouvoir central ou des entités fédérées – de la nouvelle fédération yougoslave étaient très conscients de la précarité de la question des nationalités. Si les « collaborateurs », les « fascistes », les « royalistes », les « nationalistes » et les « contre-révolutionnaires » furent persécutés, les sensibilités prétendument « nationales » des catégories ethniques les plus importantes de la population furent prises en compte. Les



La République fédérative socialiste de Yougoslavie à la mort de Tito (1980)

organisations gouvernementales, administratives et culturelles devaient être composées de différents groupes ethniques. Le concept de « double souveraineté » a été attribué aux différentes républiques ainsi qu'aux différentes « nations ». Paradoxalement, les manifestations politiques ou culturelles de nationalisme de groupe, autres que celles officiellement autorisées (costumes traditionnels, musique, chants, etc.), étaient strictement prohibées ; toute activité politiquement nationaliste était inenvisageable. Officiellement, le slogan était « Unité et fraternité » ; en réalité, il s'agissait de « diviser pour mieux régner », et l'écrasante majorité des personnes avait encore tendance à se définir comme « Slovène », « Serbe », « Croate » ou « Musulman ». On peut conclure que le processus de formation de la nation est resté assez fragile, l'identification de la population avec l'État et l'identification des groupes ethniques nationaux entre eux restant très limitées⁵. La question des nationalités n'a jamais fait l'objet d'un débat public, en raison du manque de liberté politique, culturelle et intellectuelle ; la société n'a jamais réussi à surmonter les traumatismes collectifs et individuels vécus pendant la guerre. Après la mort du maréchal Tito, « président à vie », en 1980, à l'âge de 87 ans, sans avoir désigné de successeur, le pays fut confronté à de graves problèmes internes : vide du pouvoir, degré de centralisation, question des nationalités, graves difficultés économiques. La gestion de ces problèmes, liés entre eux à de nombreux égards, était une tâche ardue pour le

⁵ Duncan Wilson, *Tito's Yugoslavia*, London, Cambridge University Press, 1979, p. 195-197.

gouvernement yougoslave. Elle l'est devenue plus encore lorsque deux difficultés supplémentaires sont apparues au cours des années 1980. La première était interne : les demandes croissantes de divers groupes et partis pour obtenir plus d'autonomie politique et économique ; la seconde était externe : les répercussions de l'effondrement du communisme en Europe et de la fin de la guerre froide.

L'un des premiers signes de crise pour la Yougoslavie après la mort de Tito a été la volonté croissante d'autonomie albanaise dans la province méridionale du Kosovo. En effet, le Kosovo était déjà gouverné par une élite communiste largement albanaise – les Albanais représentaient près de 80 % de la population de la province –, mais ils exigeaient maintenant l'indépendance vis-à-vis de la Serbie et un statut égal à celui des six républiques. Cependant, de nombreux Serbes considéraient le Kosovo comme partie intégrante et inaliénable de la Serbie. Au printemps 1981, le mouvement d'autonomie albanaise, soutenu par de larges groupes de la population albanaise de la province a été violemment réprimé par la police et l'armée fédérales. En 1989, l'autonomie du Kosovo était abolie, démontrant que les dirigeants serbes et yougoslaves n'avaient pas la capacité, le courage et l'imagination nécessaires pour répondre aux demandes croissantes de plus de liberté au début des années 1980 autrement que par une répression féroce. En réaction à ce mouvement, l'activisme nationaliste serbe s'est développé avec vigueur au sein de la petite minorité serbe et monténégrine du Kosovo. La propagande dépeignait les Albanais comme des barbares primitifs qui élevaient trop d'enfants dans le but de surpasser en nombre les autres races. Ils étaient accusés de vouloir tuer des paysans serbes et monténégrins qui travaillaient dur, de leur enlever leurs terres et de violer leurs femmes. Ils étaient aussi accusés de préméditer l'unification du Kosovo avec l'Albanie. Bien que ces accusations ne reposaient la plupart du temps sur aucun fait, elles ont alimenté les sentiments d'anxiété et de menace des Serbes locaux ; un mécanisme de polarisation qui se répétera souvent au cours des décennies suivantes en Yougoslavie. Face à une instabilité et à une insécurité croissante, des groupes de personnes commencèrent à en percevoir d'autres comme potentiellement menaçants. Cette crainte devint de plus en plus ancrée et se transforma en une prophétie autoréalisatrice qui ne put être combattue que par la violence. Ainsi, le spectre d'un potentiel « génocide »⁶ serbe perpétré par les Albanais du Kosovo poussa les Serbes à se rallier à une cause qui n'était déjà plus « yougoslave ».

En 1986, un groupe d'intellectuels et d'écrivains serbes de l'Académie serbe des sciences et des arts de Belgrade rédigea un document appelé le « Mémoire serbe », un texte d'une vingtaine de pages, divisé en deux parties : l'une consacrée à la crise de l'économie et de la société yougoslave, l'autre au statut de la Serbie et du peuple serbe. Il était imprégné d'une vision serbe, ethnonationaliste radicale⁷. Selon ses auteurs, les Serbes avaient toujours été traités injustement sous le règne de Tito. Ils avaient apporté les plus

⁶ Jacques Semelin, « Pourquoi les Yougoslaves se sont entretués », *L'Histoire*, juillet-août 2006, n° 311, voir en ligne : <https://www.lhistoire.fr/pourquoi-les-yougoslaves-se-sont-entretu%C3%A9s>, consulté le 6 juillet 2020.

⁷ Jean-Arnault Dérens, Catherine Samary, *Les 100 portes des conflits yougoslaves*, Ivry-sur-Seine, Éditions de l'atelier, 2000, 434 p. Pour le document complet : <https://www.cairn.info/les-100-portes-des-conflits-yougoslaves--9782708235328.htm>, consulté le 4 juillet 2020.

grandes contributions militaires pendant les guerres mondiales et souffert plus que les autres. Mais, s'ils avaient gagné la guerre, ils avaient perdu la paix. Le Mémoire présentait les Serbes comme les victimes d'une discrimination politique et économique permanente de la part des Slovènes et des Croates au sein de la Fédération. En dehors de la Serbie centrale, notamment en Croatie et au Kosovo, ils étaient présentés comme des citoyens de seconde zone, extrêmement pauvres, désormais face à un danger immédiat, celui d'un génocide. La « question nationale » serbe devait être une priorité politique immédiate et absolue, sans quoi les conséquences seraient imprévisibles. Le texte idéalisait une grande Serbie indépendante, afin d'assurer « la survie et le développement » des Serbes et de réaliser « l'unité territoriale du peuple serbe et d'unir tous les Serbes dans un seul État national serbe. » L'établissement de la pleine intégrité nationale du peuple serbe, quelle que soit la république ou la province habitée, était considéré comme un droit historique et démocratique. Il s'agissait d'une attaque directe envers les fondements de la société d'État yougoslave et l'idée du « yougoslavisme ». Le Mémoire serbe prétendait s'adresser à l'ensemble des Serbes, de toutes les couches de la société, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du Parti. C'était le premier projet de l'ère post-Tito qui visait à modifier le cadre politicoterritorial de la Yougoslavie. Prudent, Slobodan Milosevic (1941-2006), alors à la tête de la Ligue des communistes de Serbie, condamna tout d'abord officiellement le texte, mais il en adopta largement le diagnostic idéologique et finit par en faire son programme. Il réussit à se débarrasser de ses concurrents communistes en Serbie, à renforcer sa propre base de pouvoir et celle de ses lieutenants et alliés, et à initier une ligne ethnonationaliste, unitariste et centralisatrice. Il multiplia les intrigues politiques au sein du Parti et des purges, les campagnes de presse, les manipulations télévisées et les grandes manifestations publiques. « Les masses » étaient mobilisées à travers la Serbie, mais aussi dans d'autres républiques, par le biais de manifestations pseudodémocratiques et populistes. Au lieu de chercher à apaiser les poussées de fièvre nationalistes, il en faisait ouvertement un outil politique. L'idéologie communiste fut remplacée par une idéologie nationaliste serbe radicale, renforçant un processus de polarisation qui déstabilisait toujours plus l'État fédéral yougoslave. Malgré l'existence de formes d'opposition modérée et libérale en Serbie, celles-ci se sont révélées trop faibles pour endiguer la marée nationaliste croissante qui inquiétait les républiques voisines. Peu après la publication du Mémoire serbe, les « Contributions au programme national slovène » paraissaient en Slovénie⁸. Ce document appelait à un resserrement des rangs slovènes, critiquait le communisme, dénonçait l'importante contribution économique et financière de la Slovénie à la Fédération et envisageait le retrait de la Slovénie de la fédération yougoslave. La direction communiste slovène rejeta tout d'abord publiquement ces idées, en partie en raison de la forte pression exercée par Belgrade et l'armée nationale JNA (*Jugoslovenska Narodna Armija*), mais le nationalisme serbe croissant conduisit à un

⁸ Notons à ce propos qu'en 1990, Franjo Tudjman écrivit également un texte nationaliste intitulé « Dérive de la réalité historique », de même qu'Alija Izetbegovic, le leader bosniaque, et sa « Déclaration islamique ». Les textes intégraux (sauf des extraits du texte de Tudjman) ont été publiés en français dans un supplément de la revue *Dialogue* en 1992 (n° 2-3 de septembre 1992, p. 3-54). Voir : https://www.researchgate.net/profile/Dragan_Pavlovic/publication/328738884_Dialogue-2-3-complet/links/5be026274585150b2b9fb092/Dialogue-2-3-complet.pdf, (pages 54-107 du PDF, consultées le 6 juillet 2020).

rapprochement entre l'establishment communiste et l'élite dissidente slovène. Rapidement, les dirigeants décidèrent de mettre en place un système multipartite, d'organiser des élections libres et se mirent à envisager sérieusement, mais discrètement, l'indépendance nationale. Le 27 septembre 1989, les parlementaires slovènes modifiaient leur Constitution à une majorité écrasante et y inscrivaient le « droit à l'autodétermination, jusqu'à la sécession ». Un référendum sur l'indépendance organisé le 23 décembre 1990 aboutit à près de 89 % de voix en faveur de celle-ci. Un vote entériné quelques mois plus tard, le 25 juin 1991, par la déclaration formelle d'indépendance de la Slovénie. Il n'y avait pas de minorité serbe significative en Slovénie et, après une brève poussée de fièvre militaire, les décideurs serbes de Belgrade actèrent l'indépendance slovène avec une relative facilité. Ce ne sera pas le cas avec la Croatie, république limitrophe de la Serbie, où vivaient près de 600 000 Serbes dans la région autonome serbe de Krajina.

Durant la même période, la Croatie réagissait également à la mobilisation nationaliste serbe. La république avait connu une précédente poussée du nationalisme croate au sein du Parti et des organisations culturelles qui fut réprimée par la force au début des années 1970. Une partie des responsables politiques et intellectuels du Parti avaient été purgés, certains avaient fui, d'autres, dont l'ancien chef du Parti, le général de la JNA et l'historien militaire Franjo Tudjman (1922-1999), avaient été emprisonnés. Une importante minorité serbe vivait en Croatie, relativement bien représentée au sein du gouvernement, de l'administration et de la police républicaine. Cependant, l'inquiétude grandissait au sein de l'élite croate, à mesure que le nationalisme serbe se radicalisait. Cette radicalisation s'affichait au grand jour, au travers de campagnes virulentes diffusées dans les médias serbes contre les musulmans et les Croates, notamment en agitant le spectre du régime fasciste oustachis des années 1940. En 1989, l'Union démocratique croate nationaliste, HDZ (*Hrvatska Demokratska Zajednica*) fut fondée sous l'impulsion et la direction de Franjo Tudjman. Un parti nationaliste qui se réclamait d'une longue tradition historique et culturelle croate. Comme en Serbie, la population croate était mobilisée politiquement sur les thèmes du nationalisme ethnique, sans garde-fou. Le processus de polarisation et de dislocation de la Yougoslavie franchissait encore une nouvelle étape. En avril 1990, après une campagne où Tudjman joua abondamment sur la peur du nationalisme serbe incarné par Slobodan Milosevic, le HDZ arriva en tête des élections législatives avec un score de 40 % des voix qui lui permit d'obtenir la majorité absolue au parlement. En mai, il était élu président de la République. En octobre de la même année, la Croatie – comme la Slovénie – proposait de transformer l'État fédéral en confédération d'États souverains. En décembre, elle adoptait une nouvelle constitution qui lui conférait le droit de faire sécession et elle déclarait son indépendance le 25 juin 1991. Mais *a contrario* de la Slovénie, cela ne se fit pas sans heurts.

Le passage à l'acte : le début de la Guerre de Yougoslavie

À l'aube de la guerre, en 1991, l'État yougoslave n'était donc ni une démocratie ni un État constitutionnel. Les forces qui détenaient le « monopole de la violence » – la police, l'armée et les différents services secrets – ne pouvaient plus prétendre à la neutralité. La violence individuelle et collective dans la vie quotidienne était cependant relativement rare. L'Armée populaire yougoslave (JNA) comptait environ 70 000 officiers, dont environ 70 % de Serbes et de Monténégrins⁹. La grande majorité du corps des officiers considérait la JNA comme le gardien national de la fédération yougoslave et du Parti communiste. La Bosnie-Herzégovine constituant la partie centrale du pays, d'importantes installations et fournitures militaires y étaient concentrées. Il existait aussi, parallèlement à l'armée nationale, une organisation semi-militaire : les forces de défense territoriale TO (*Teritorijalna Odbrana*). Ces forces étaient organisées au sein de chaque république et chacune d'entre elles était composée de plusieurs dizaines de milliers d'ouvriers, de paysans et de civils. Entraînées et équipées, elles pouvaient se mobiliser rapidement en cas d'invasion du pays ou de conflit armé et devaient pouvoir opérer en tant que troupes de guérillas. Le TO disposait de sa propre structure de commandement et de ses propres armes et fournitures, principalement légères. De nombreux hommes yougoslaves avaient reçu une formation militaire par cette force militaire autonome. L'émergence de groupes armés paramilitaires, de milices ou de gangs, et de seigneurs de la guerre locaux, qui opéraient en étroite collaboration que ce soit avec les forces régulières de la JNA, l'armée croate, l'armée bosno-serbe (plus tard), soit de façon plus ou moins indépendante, a joué un rôle important dans le basculement vers la violence. Les groupes paramilitaires sont devenus actifs une fois que la chaîne de décisions des différentes élites politiques de Belgrade, de Zagreb, et plus tard aussi de Sarajevo, a ouvert la voie à la guerre civile, d'abord en Slovénie, puis en Croatie et ensuite en Bosnie. Ils ont été responsables d'un grand nombre d'atrocités commises contre des citoyens sans défense.

Au début de l'année 1992, la guerre s'est étendue à la Bosnie-Herzégovine. Lors d'un référendum tenu les 29 février et 1^{er} mars 1992, la majorité de la population exprima son désir d'accéder à l'indépendance, mais l'importante minorité serbe (plus de 30 % de la population) boycotta le vote. L'indépendance de la Bosnie-et-Herzégovine, proclamée quelques jours plus tard, fut reconnue en avril par les membres de l'Union européenne et les États-Unis. Refusant les résultats du référendum, les milices serbes organisées par Radovan Karadzic, chef du parti nationaliste serbe SDS prennent les armes, appuyées par la JNA. La guerre durera trois ans et demi, jusqu'en novembre 1995. Son déroulement reflète la composition ethnique et idéologique complexe de la population de l'ex-Yougoslavie, en particulier en Bosnie-Herzégovine. Au moins dix factions armées, parfois dans des alliances changeantes, ont pris part aux combats. Il s'agissait principalement de Serbes, de Croates et de Bosniaques musulmans. 97 207 personnes – selon les dernières estimations : – y ont perdu la vie¹⁰. Certaines pertes civiles sont dues

⁹ Ton Zwaan, *op.cit.*

¹⁰ Chiffre publié dans le « Livre des morts » édité par le Centre de recherche et de documentation de Sarajevo en 2013.

aux combats, mais la plupart sont causées par des opérations de nettoyage ethnique, qui dans de nombreux cas relèvent ni plus ni moins de pratiques génocidaires. Le nettoyage ethnique a entraîné de grands flux de réfugiés et a provoqué d'énormes dégâts humains et matériels. C'est l'une des caractéristiques fondamentales de la guerre de Yougoslavie. Une commission des Nations unies estima qu'à la fin de 1994, environ 200 000 personnes avaient probablement été tuées et environ 50 000 torturées dans pas moins de 800 camps de prisonniers et centres de détention en Bosnie. À l'heure actuelle, le nombre total de victimes a été ramené à 150 000 au maximum pour l'ensemble de la Yougoslavie, avec environ 100 000 victimes rien qu'en Bosnie. Selon les dernières données du Centre de recherche et de documentation de Sarajevo¹¹, ainsi que l'expertise démographique du bureau du procureur du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY), plus de 60 000 sur les quelques 1,89 million de Bosniaques musulmans ont été tués ; environ 25 000 sur les 1,36 million de Serbes de Bosnie, et près de 8 000 sur les 700 000 Croates de Bosnie. En termes de chiffres absolus, ce sont les Bosniaques musulmans qui ont le plus souffert : ils ont perdu deux fois plus de personnes que les Serbes, et presque huit fois plus que les Croates. Dans l'ensemble, il semble que presque autant de civils aient été tués que de combattants. Bien que les hommes des trois camps aient été coupables de viols de femmes appartenant au(x) « groupe(s) ennemi(s) », c'est seulement du côté serbe que le viol¹² de femmes musulmanes semble avoir été une véritable tactique de guerre et de « nettoyage ethnique ».

La moitié de la population totale de Bosnie-Herzégovine d'avant-guerre fut déracinée et déplacée d'une manière ou d'une autre. Pour les musulmans de Bosnie, le nombre total de réfugiés s'élève à environ 60 %. Il est impossible de dire combien de personnes ont fui avant que leurs communautés ne soient attaquées, combien ont été forcées de le faire immédiatement après avoir été attaquées, et combien sont parties plus tard. Le fait de fuir de façon anticipée a même reçu dans certaines circonstances l'appellation d'« autonettoyage ethnique ». Il convient de souligner que pratiquement aucun réfugié en Yougoslavie n'a quitté volontairement son foyer. Nous pouvons en tirer quelques conclusions. Premièrement, toutes les parties liées au conflit ont subi de très graves pertes humaines et matérielles. Deuxièmement, elles ont toutes, bien que de manière différente, contribué aux développements qui ont conduit à la guerre et, dans le cadre de leur guerre proprement dite, elles ont toutes commis diverses atrocités génocidaires et des massacres. Il s'ensuit, troisièmement, que dans ce conflit, il n'y a pas une seule partie, un seul parti, une seule ethnie ou un seul groupe de populations qui peut être considéré comme « auteur » ou « victime ». Au contraire : dans chaque catégorie ethnique impliquée, il y a des auteurs comme des victimes. Toutefois, cela ne signifie pas que toutes les parties sont également responsables. La guerre proprement dite a été déclenchée par les Serbes de Bosnie, avec une aide militaire décisive de la Serbie ; les

¹¹ Voir : <https://www.everycasualty.org/practice/rdc>, (le site, actuellement en remaniement a été consulté le 7 juillet 2020).

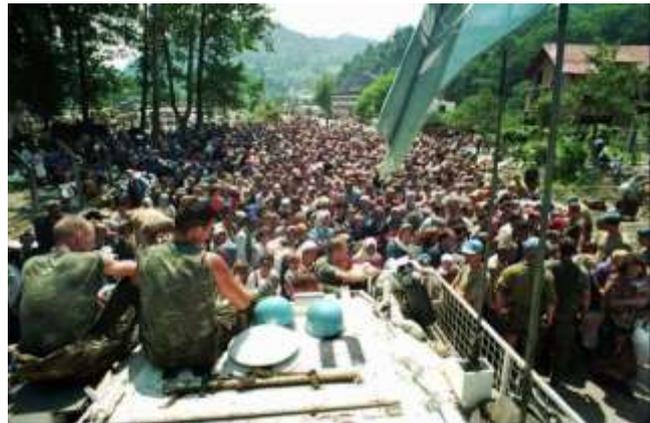
¹² Emma Graham-Harrison, « Back on the tourist trail: the hotel where women were raped and tortured », *The Guardian*, 28 janvier 2018. Voir : <https://www.theguardian.com/world/2018/jan/28/bosnia-hotel-rape-murder-war-crimes>, consulté le 6 juillet 2020.

troupes serbes ont commis un nombre de crimes de guerre bien plus important que toutes les autres parties impliquées dans le conflit.

Le massacre de Srebrenica : le crime emblématique de la Guerre de Yougoslavie

Une des pires atrocités de la guerre s'est déroulée entre le 11 et le 16 juillet 1995, lorsque l'armée serbe bosniaque, sous la direction politique de Radovan Karadzic et le commandement militaire de Ratko Mladic, capture la « zone de sécurité » de la petite ville de Srebrenica. Cette zone de sécurité de l'ONU, créée en avril 1993, fut l'une des premières de ce type dans le monde¹³. Des dizaines de milliers de Bosniaques musulmans s'y étaient réfugiés pour échapper au nettoyage ethnique qui sévissait ailleurs dans la région. La zone était officiellement protégée par un petit bataillon insuffisamment armé de soldats néerlandais des Nations unies (environ 370 soldats de maintien de la paix), appelé *Dutchbat III*, arrivé sur les lieux en janvier 1995. Ces soldats n'ont pas – et ne pouvaient pas – empêché les Serbes d'occuper la région. Ils n'ont pas reçu le soutien aérien rapproché demandé – et promis à plusieurs reprises – qui aurait pu arrêter l'attaque serbe. Le mandat du bataillon hollandais n'était pas clairement défini, et les responsables militaires néerlandais n'avaient fait aucun effort pour obtenir des informations détaillées sur ce qui se passait dans la région de Srebrenica¹⁴.

La situation s'est rapidement révélée inextricable pour les troupes néerlandaises chargées d'exécuter les ordres de surveillance ; la « zone de sécurité » était encerclée, mais elles ne pouvaient utiliser la force, qu'en cas de légitime défense. Lorsque les forces serbes se sont emparées de Srebrenica le 11 juillet 1995, les troupes néerlandaises étaient basées non loin de là dans une ancienne usine de



Casques bleus et réfugiés, le 13 juillet 1995 près de Srebrenica

batteries à Potocari. Avant la chute de la ville, près de 20 000 habitants de Srebrenica ont afflué vers la base à la recherche d'une illusoire protection. Dans leur base militaire, les Casques bleus néerlandais ont tout d'abord recueilli 350 personnes. Mais submergés, ils ont fermé les portes aux civils avant de laisser les forces serbes évacuer tout le monde, y compris ceux qu'ils avaient accueillis. La zone bouclée, les

¹³ Leslie Woodhead, *A Cry from the Grave*, documentaire britannique de 1999, 104 minutes, visionnable sur YouTube (en anglais) : <https://www.youtube.com/watch?v=YhvCBC2nlro>, consulté le 6 juillet 2020. Le documentaire retrace jour par jour ce qui s'est passé à Srebrenica entre le 11 et le 16 juillet 1995, il fut utilisé comme document à charge lors des procès du TPIY.

¹⁴ Tom Barlow Brown, « 'It was Hell': Dutch Troops Recall Failure to Stop Srebrenica Deaths », in *Balkan Transitional Justice*, 8 août 2019. Voir : <https://balkaninsight.com/2019/08/08/it-was-hell-dutch-troops-recall-failure-to-stop-srebrenica-deaths/>, consulté le 6 juillet 2020.

hommes musulmans furent séparés des femmes et des enfants sous le regard passif des troupes de l'ONU. Environ 23 000 femmes et enfants seront emmenés à bord de camions et de bus vers des territoires « musulmans ». À la demande des Serbes, les Nations unies iront jusqu'à leur payer l'essence des bus. Les hommes furent emmenés ailleurs et ensuite exécutés, pour la plupart entre le 13 et le 15 juillet.

Durant ces jours fatidiques, plus de 8 000 hommes musulmans ont été délibérément tués lors de fusillades de masse. Il a fallu un certain temps avant que la nouvelle de ces exécutions ne filtre dans le reste du monde. Plus de temps encore pour que le monde réalise le caractère génocidaire évident de ces crimes. Le but des autorités serbes de Bosnie était que les femmes bosniaques, privées de leurs hommes, ne reviennent jamais dans la région. Dans la chaleur estivale de l'est de la Bosnie, les corps des morts reposaient là où ils avaient été jetés, dans des fosses communes dites « primaires ». Les milliers de corps provenant des massacres avaient à peine été enterrés que des ordres de les déterrer arrivèrent. Ils furent exhumés à l'aide d'un équipement mécanique, ce qui brisa ou « dissocia » les « restes », qui furent réenterrés dans des dizaines de fosses communes secondaires, voire tertiaires, plus petites, ce qui les rendait plus difficiles à trouver et à identifier. En dehors de Srebrenica, la guerre continuait. L'enclave de Zepa tomba aux mains des troupes serbes bosniaques quelques jours plus tard, le 25 juillet 1995. Il ne restait alors plus qu'une seule poche dans l'est de la Bosnie, Gorazde, contrôlée par les forces gouvernementales bosniaques. Si l'armée des Serbes de Bosnie parvenait à s'en emparer, cela leur laisserait un territoire dégagé de la frontière serbe jusqu'à Sarajevo¹⁵. Entre-temps, les milliers de femmes et d'enfants bosniaques de Srebrenica avaient atteint Tuzla, la ville la plus grande et la plus proche du territoire contrôlé par l'armée de Bosnie-Herzégovine. En août 1995, la communauté internationale décida finalement que les États-Unis, l'OTAN et les Nations unies devaient prendre des mesures plus fermes à l'encontre des Serbes. Les massacres perpétrés près de Srebrenica ont certainement contribué à cette décision. À partir de la fin du mois d'août, les cibles serbes autour de Sarajevo et ailleurs en Bosnie ont été systématiquement bombardées par les avions de l'OTAN, ce qui força les Serbes bosniaques et les dirigeants de la Serbie proprement dite à accepter des négociations en vue d'un accord de paix. Début septembre, la BBC commençait à diffuser son documentaire monumental intitulé *The Death of Yugoslavia*¹⁶. Celui-ci faisait intervenir plusieurs protagonistes de premier plan du conflit yougoslave : Slobodan Milosevic (président de la Serbie), Milan Kucan (président de la Slovénie), Alija Izetbegovic (président de la Bosnie-Herzégovine), Momir Bulatovic (président du Monténégro, à cette époque encore dépendant de la Serbie), Franjo Tudjman (président de la Croatie) et même Radovan Karadzic et Ratko Mladic, qui allaient entrer en clandestinité à peine un an plus tard. Il est également important de noter que lors de la diffusion du documentaire en septembre et octobre 1995, les Serbes de Bosnie étaient activement en train de cacher les preuves de leurs crimes. Des efforts qui s'avèreront ultérieurement vains grâce aux images satellites.

¹⁵ Christian Jennings, *Bosnia's Million Bones*, New York, Saint Martin's Press, 2013, p. 54.

¹⁶ *The Death of Yugoslavia*, Grande-Bretagne, BBC, 1995, 6 épisodes de +/- 50 minutes. Voir sur YouTube : <https://www.youtube.com/watch?v=vDADy9b2IBM>, consulté le 7 juillet 2020.

La réponse juridique aux crimes de guerre : le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie

Pendant près de trois ans, la communauté internationale, représentée par l'ONU, a plus ou moins fermé les yeux sur la guerre et les atrocités commises en Bosnie-Herzégovine. L'ONU s'est limitée à de faibles interventions : des négociations internationales interminables, un embargo sur les armes et un peu d'aide humanitaire. Les troupes terrestres de maintien de la paix de l'ONU avaient un mandat strictement limité, mais plusieurs équipes de journalistes ont fait preuve de courage pour informer le monde des atrocités de masse commises en Yougoslavie. Certaines réussirent à visiter les camps de concentration créés par les Serbes, et dénoncèrent les conditions de vie épouvantables des détenus croates et musulmans qui y vivaient entassés. Sous la pression de l'opinion publique, les Nations unies ont finalement pris la responsabilité d'enquêter sur les crimes de guerre, les crimes contre l'humanité et le génocide en Yougoslavie. En février 1993, le Conseil de sécurité a créé le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY), dont le siège fut installé à La Haye. Le TPIY fut la première cour pénale internationale créée depuis les procès de Nuremberg, au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. Ses procureurs ont émis des actes d'accusation contre plus de 160 suspects, comptant parmi les principaux responsables de la catastrophe yougoslave. Un des premiers accusés à être condamné pour génocide dans le cas de Srebrenica, fut le général Radislav Krstic en 2001 (à l'époque, Mladic et Karadzic se cachaient). La



Signature des accords de Dayton, le 14 décembre 1995

Chambre de première instance déclara le général Krstic coupable de génocide et responsable de l'assassinat de plus de 7 000 habitants masculins de la ville bosniaque de Srebrenica. Le jugement comprenait un aperçu complet des événements et abordait un certain nombre de questions concernant la

définition juridique du génocide, y compris celle qui relève de la destruction partielle d'un groupe protégé¹⁷. Slobodan Milosevic fut, quant à lui, le premier chef d'État à être jugé pour crimes de guerre et génocide. Destitué en 2000 et transféré à La Haye en 2001, il est mort en 2006 avant que le verdict ne soit rendu. Avec les arrestations de Karadzic le 21 juillet 2008 et de Mladic le 26 mai 2011, les véritables ordonnateurs des massacres de Srebrenica ont finalement pu être jugés, Nuremberg n'avait pas pu le faire jadis pour les nazis. La guerre elle-même s'est terminée à la fin de 1995, lorsque toutes les parties concernées ont accepté les accords de paix de Dayton, sous la pression des États-Unis et de la

¹⁷ Martin Mennecke, « The Crime of Genocide and International Law », in *The Holocaust and other Genocides*, Amsterdam, Amsterdam University Press, 2012, p. 163.

communauté internationale. Les accords de paix de Dayton constituent le fondement de l'État actuel de Bosnie-Herzégovine, qui se compose de deux entités, la République serbe de Bosnie sur 49 % du territoire et une entité croate et musulmane de Bosnie sur les 51 % restants.

Le Conseil de sécurité des Nations unies a adopté les résolutions 1503 en août 2003 et 1534 en mars 2004, qui demandaient toutes deux l'achèvement de toutes les affaires pour 2010 au TPIY et à son tribunal frère, le Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR)¹⁸. En décembre 2010, le Conseil de sécurité adopta la résolution 1966, qui créait le Mécanisme international résiduel pour les tribunaux pénaux (MIRTPC), un organe destiné à assumer progressivement les fonctions résiduelles du TPIY et du TPIR à mesure que leur mandat prendrait fin¹⁹. La résolution 1966 demandait au Tribunal de terminer ses travaux avant le 31 décembre 2014 pour préparer sa fermeture et le transfert de ses responsabilités.

Dans un rapport sur la stratégie d'achèvement des travaux publié en mai 2011, le TPIY précisait qu'il projetait d'achever tous les procès à la fin de 2012 et tous les appels en 2015, à l'exception des cas de Radovan Karadzic dont le procès devait se terminer en 2014 et de Ratko Mladic, encore en fuite à cette époque (il sera arrêté plus tard dans l'année). La branche du TPIY de l'IRMCT commença à fonctionner le 1er juillet 2013. Conformément aux dispositions transitoires adoptées par le Conseil de sécurité des Nations unies, le TPIY devait mener à leur terme tous les procès de première instance en cours, y compris ceux de Karadzic et Mladic. Le TPIY était également compétent pour mener à bien les procédures d'appel pour lesquelles un avis d'appel contre le jugement ou la sentence avait été déposé avant le 1er juillet 2013. L'IRMCT s'occuperait désormais de tous les appels pour lesquels la notification serait déposée après cette date. Le dernier jugement du TPIY rendu en première instance fut celui de Ratko Mladic, condamné à la prison à perpétuité le 22 novembre 2017 pour génocide, crimes de guerre et crimes contre l'humanité. La dernière affaire qui fut examinée par le TPIY était une procédure d'appel concernant six personnes, dont les peines ont été confirmées le 29 novembre 2017. Une de ces six personnes, Slobodan Praljak (1945-2017), Croate de Bosnie,



Ratko Mladic devant ses juges, le 29 novembre 2017

¹⁸ Pour plus d'informations, voir le rapport du Conseil de Sécurité des Nations unies annonçant la procédure de clôture du 18 mai 2011 :

https://www.icty.org/x/file/About/Reports%20and%20Publications/CompletionStrategy/completion_strategy_18may2011_en.pdf, consulté le 5 juillet 2020.

¹⁹ Son procureur est depuis 2016 le Belge Serge Brammetz.

voyant sa peine de vingt ans de réclusion²⁰ pour crimes de guerre confirmée, se suicida en plein tribunal, devant les caméras, en ingurgitant du cyanure de potassium. Le tribunal ferma officiellement ses portes le 31 décembre 2017.

Un long chemin pour retrouver et inhumer décemment les corps des victimes

L'enquête sur les massacres perpétrés en Bosnie se distingue par les moyens mis en œuvre pour retrouver et identifier les corps des victimes. La tâche est considérable, puisqu'elle consiste à localiser et à exhumer les 40 000 personnes qui ont disparu pendant la Guerre de Yougoslavie – le pire carnage à avoir ravagé l'Europe depuis la Seconde Guerre mondiale – puis à rassembler leurs restes dans la mesure où ils peuvent être retrouvés, à les identifier et à les rendre aux proches pour qu'ils puissent être enterrés dignement. Rappelons à cette occasion que le crime de disparition (marqué par l'absence du corps) est à distinguer de celui d'homicide (où le cadavre est la première preuve du crime)²¹. Il s'agit d'un travail scientifique complexe qui contribue à répondre à l'un des besoins les plus primaires de l'humanité : enterrer ou ritualiser d'une manière ou d'une autre, les restes de nos défunts. En Bosnie, une organisation internationale procède à l'excavation de fosses communes à l'aide de méthodes scientifiques de pointe afin de permettre aux familles des victimes de faire leur deuil et de leur offrir un sentiment de justice. Sous la houlette de l'*International Commission on Missing Persons* (ICMP) (la Commission internationale pour les personnes disparues, située aux Pays-Bas) des fouilles continuent encore de nos jours en Bosnie-Herzégovine. L'ICMP travaille avec les gouvernements, les organisations de la société civile, les institutions judiciaires, les organisations internationales et d'autres acteurs dans le monde entier pour traiter la question des personnes disparues, victimes de conflits armés, de violations des droits humains, de catastrophes, de la criminalité organisée, de la migration clandestine et d'autres causes.

Voici les principales missions de l'ICMP :

« En tant que seule organisation internationale exclusivement chargée de cette question, la ICMP s'emploie activement à développer les institutions et les capacités de la société civile, à promouvoir la législation, à favoriser la défense des intérêts sociaux et politiques, ainsi qu'à développer et à fournir une expertise technique pour localiser et identifier les personnes disparues. L'ICMP travaille avec les gouvernements pour développer leur capacité institutionnelle à traiter la question des personnes disparues de manière efficace et impartiale. La ICMP aide les gouvernements à élaborer une législation visant à protéger les droits des familles de disparus et travaille avec les organisations de la société civile pour leur donner les moyens de défendre leurs droits. La ICMP aide le processus de justice en veillant à ce que les gouvernements adhèrent à une approche fondée sur l'État de droit pour enquêter sur les disparitions et elle fournit

²⁰ Voir le rapport du TPIY sur : <https://www.icty.org/fr/press/le-tpiy-rend-dans-l%E2%80%99affaire-prli%C4%87-et-consorts-son-dernier-arr%C3%AAt>, consulté le 6 juillet 2020.

²¹ Élisabeth Anstett, *Des cadavres en masse : Sociétés et sciences sociales face à l'impensé. Techniques et cultures*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2013, p. 126-143.

des preuves dans les procès pénaux. Elle aide directement les gouvernements dans leur travail sur le terrain. Elle a participé à l'excavation de plus de 3 000 fosses communes et sites de sépulture clandestins et a été le fer de lance de l'application de techniques médico-légales avancées pour localiser et retrouver les personnes disparues. La ICMP dispose d'un centre d'information en ligne et d'un système de gestion des données d'identification qui gèrent toutes les données relatives à son processus de recherche des personnes disparues. Elle exploite le premier centre d'identification humaine par ADN à haut débit au monde. À ce jour, plus de 20 000 personnes disparues dans le monde entier ont été identifiées grâce à l'ADN. La ICMP propose également des programmes de formation et d'éducation à un large éventail de personnes, notamment aux autorités gouvernementales, aux procureurs et aux juges, aux ONG, aux familles des disparus et aux praticiens de la médecine légale. »²²

Fondée en 1996 sur la base d'une initiative du président des États-Unis, Bill Clinton, la ICMP est arrivée en ex-Yougoslavie pour demander instamment la localisation et l'identification de 30 000 personnes en Bosnie (et 10 000 autres dans le reste de la région), « disparues » dans des fosses communes. La plupart ont été retrouvés et leurs restes rendus à leurs familles – mais, en 2016, 8 000 personnes sont toujours portées disparues en Bosnie²³.

Lorsque les équipes du TPIY de La Haye sont arrivées sur place en 1996 pour enquêter sur les auteurs du massacre de Srebrenica, leur première tâche a été de rechercher les corps des victimes, plus de 8 000 hommes et adolescents assassinés et enterrés. Les travaux sont coordonnés par Jean-René Ruez, un policier français, Richard Wright, un anthropologue australien qui avait auparavant travaillé sur des crimes de masse commis en Ukraine durant la Seconde Guerre mondiale, et Ian Hanson, un archéologue expert dans les processus d'investigation et d'excavation de fosses communes. Le travail à Srebrenica a commencé sur ce que les enquêteurs pensaient être les cinq principaux sites où avaient été enfouies les victimes – sur chacun d'eux se trouvaient de nombreuses tombes séparées. Puis une vérité macabre est apparue : des tests démontraient que des parties de corps provenant de tombes primaires avaient été déplacées vers des tombes secondaires afin de masquer les preuves. Dans certains cas, elles avaient même été déterrées et réenterrées dans des tombes tertiaires. Plus d'un million et demi d'os et de parties de milliers de corps étaient donc éparpillés sur d'innombrables sites. De plus, les quelques routes rurales de l'est de la Bosnie avaient tremblé pendant des semaines, sinon des mois, sous les pneus des camions transportant les restes de ces personnes – quelque 3,2 tonnes de « matériel putréfié ». Enfin, les Serbes avaient aménagé des tombes secondaires dans des endroits où avaient eu lieu des affrontements armés, afin de pouvoir plaider que les victimes de massacres avaient été tuées au combat.

²² Voir le site de l'ICMP (en anglais) : <https://www.icmp.int/about-us/>, consulté le 5 juillet 2020.

²³ Ed Vulliamy, « Bringing up the bodies in Bosnia », *The Guardian*, 6 décembre 2016. Voir : <https://www.theguardian.com/world/2016/dec/06/bringing-up-the-bodies-bosnia>, consulté le 5 juillet 2020.

Au fil des recherches, le travail à accomplir se précisait. Les indices provenant des cinq sites principaux, ainsi que des quelque 30 sites « secondaires », étaient répartis sur environ 776 kilomètres carrés de terrain. Sur ces territoires étaient cachés et enterrés les quelque 1 668 000 ossements et morceaux de corps, mélangés, qui avaient constitué les milliers d'êtres humains disparus depuis la chute de l'enclave de Srebrenica²⁴. En guise d'exemple macabre : les restes d'un homme ont été retrouvés dans quatre fosses communes séparées par des kilomètres.

Les milliers de restes humains étaient maintenant enterrés dans des fosses, dans des vallées perdues, le long de routes éloignées, dans des clairières et à la lisière des forêts et des bois. À cela s'ajoutait une complication certaine pour les enquêteurs : la zone de Srebrenica avait été nettoyée ethniquement et faisait dès lors partie des régions contrôlées par les Serbes de Bosnie, qui n'étaient pas enclins à apporter une aide quelconque. Dès le début, le processus de recherche et d'identification des corps a été entravé par une atmosphère toxique de déni, de non-coopération et de comportements sectaires. La recherche initiale s'est principalement concentrée sur Srebrenica. L'identification a d'abord été faite à l'aide des méthodes anthropologiques classiques : identification des biens, traitement dentaire, vêtements, etc. Mais à partir de 2000, l'ICMP a commencé à utiliser des échantillons d'ADN provenant du sang donné par les parents des morts, en les comparant avec ceux glanés dans les échantillons d'os excavés. Ce fut la seconde révolution de l'anthropologie médico-légale et les chiffres parlaient d'eux-mêmes : en 1997, sept identifications positives avaient été réalisées ; 52 en 2001 et 522 en 2004²⁵.

En octobre 2000, l'Autrichien Wolfgang Petritsch, le haut représentant pour la Bosnie-Herzégovine (Le Bureau du haut représentant en Bosnie-Herzégovine est une institution créée par les accords de Dayton), déclara que le terrain de Potocari serait transformé en mémorial et cimetière pour les victimes du génocide. En mai 2001, une fondation a été créée pour superviser et financer la construction du mémorial du génocide de Srebrenica. Deux mois plus tard, à peu près au moment du sixième anniversaire du massacre, une première pierre du mémorial était posée devant une foule de 15 000 personnes. La première commémoration s'est tenue en juillet 2002 avec environ 20 000 participants. Les 600 premières victimes ont été enterrées dans le nouveau cimetière en mars 2003. Des enterrements collectifs ont également lieu le 11 juillet de chaque année depuis 2012. Un mur commémoratif porte les noms des 8 372 victimes et constitue l'un des plus grands espaces de prière musulmans en plein air d'Europe. Dans l'ancienne usine de Potocari qui sert de caserne aux Casques bleus hollandais, un musée permet désormais aux visiteurs de prendre connaissance de ce qui s'est passé à Srebrenica. L'exposition permanente a été réalisée par l'équipe du mémorial de Westerbork, l'ancien camp de transit d'où partirent quelque 109 000 Juifs des Pays-Bas vers les centres d'extermination nazis durant la Seconde Guerre mondiale.

²⁴ Christian Jennings, *Bosnia's Million Bones*, New York, Saint Martin's Press, 2013, p. 62.

²⁵ Ed Vulliamy, *op.cit.*

La Chambre des peuples, la chambre haute du parlement bosniaque, a voté le 23 janvier 2020 contre une modification du Code pénal de Bosnie-Herzégovine destinée à criminaliser la négation du génocide et des crimes de guerre. La législation proposée prévoyait que la négation ou la justification publique du génocide, des crimes contre l'humanité ou des crimes de guerre tels que déterminés par la Cour internationale de justice, le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie ou une juridiction nationale soit déclarée crime et punie de peines de prison allant de six mois à cinq ans. Elle prévoyait également des peines allant d'un à dix ans de prison pour ceux qui, en abusant de leur position ou de leur autorité, commettent des actes de haine ou nient les verdicts de crimes de guerre rendus par les tribunaux. Elle visait en outre à criminaliser l'octroi de récompenses ou de privilèges aux criminels de guerre condamnés, ainsi que de nommer des quartiers, bâtiments, rues et places en leur honneur. Les peines prévues à cet effet allaient de six mois à cinq ans de prison. Cette législation reposait notamment sur la condamnation en appel, l'année précédente, du leader politique serbe bosniaque Radovan Karadzic. Une condamnation qui avait qualifié les massacres de Srebrenica de génocide et spécifié que la négation publique de ce(s) verdict(s) était « profondément offensante pour les victimes, conduisant à une déstabilisation politique supplémentaire de la situation en Bosnie-Herzégovine et éloignant encore plus [ses] peuples d'une réconciliation complète. » Mais seuls six membres de la Chambre des peuples, qui compte 15 membres, ont voté pour les changements, tandis que neuf ont voté contre²⁶. Rappelons pourtant que le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie de La Haye a statué en 2004 que les massacres de Bosniaques de Srebrenica par les forces serbes bosniaques constituaient bel et bien un génocide, une décision entérinée par la Cour internationale de justice en 2007. Il a été acté que l'assassinat systématique des hommes relevait d'une volonté de rendre irréversible la disparition d'une communauté sur un territoire précis et son impossibilité d'y survivre, ce qui fait partie de la définition d'un génocide. Les politiciens serbes de Bosnie refusent malgré tout de reconnaître que les massacres de Srebrenica de 1995 constituent un acte de génocide – un point de vue également partagé par le gouvernement serbe²⁷.

Rappelons également le veto opposé par la Russie en juillet 2015 au projet de résolution des Nations unies qui entendait qualifier de génocide le massacre de Srebrenica. L'ambassadeur russe à l'ONU, Vitali Tchourkine avait alors qualifié le texte d'agressif et indiqué qu'il menaçait de saper la réconciliation dans la région. Récusant le terme de génocide, la délégation russe proposait de le remplacer par « crime le plus grave aux yeux de la communauté internationale ». Srebrenica fait donc encore l'objet de tensions non seulement au sein des territoires qui composent l'ex-Yougoslavie, mais bien au-delà.

²⁶ Lamija Grebo, *Bosnian MPs Reject Legislation to Criminalise Genocide Denial*, 23 janvier 2020. Voir : <https://balkaninsight.com/2020/01/23/bosnian-mps-reject-legislation-to-criminalise-genocide-denial/>, consulté le 5 juillet 2020.

²⁷ La Cour suprême des Nations unies a toutefois déchargé la Serbie en 2007 d'une responsabilité immédiate dans le génocide de Srebrenica. Voir : <http://news.bbc.co.uk/2/hi/europe/6395791.stm>, consulté le 7 juillet 2020.

Conclusion

Comparé à d'autres exemples de génocide, le massacre de Srebrenica est l'un des mieux documentés. Même si la mise en terre des victimes a peut-être en partie pansé les plaies du passé, le travail ne sera pas totalement accompli tant que des disparus ne seront pas retrouvés. Hormis le coût humain, le drame yougoslave a été désastreux pour l'économie de la région, pour beaucoup de gens, les conditions de vie sont parfois pires qu'elles ne l'étaient en 1985. La destruction de l'ancienne fédération a conduit à la formation de sept nouveaux États : Slovénie, Croatie, Serbie, Monténégro, Macédoine et Kosovo (dont la reconnaissance par la communauté internationale est loin d'être acquise) – et celui profondément divisé de la Bosnie-Herzégovine. La violence a peut-être pris fin, mais la paix est fragile, car les deux principales entités qui composent le pays sont dirigées par des politiciens aux discours nationalistes, constamment en compétition et en conflit. Après vingt-cinq ans de paix, l'avenir de la Bosnie-Herzégovine est toujours sombre. L'échec de la modification du Code pénal destiné à criminaliser la négation du génocide et des crimes de guerre est symptomatique de la profonde division qui subsiste dans le pays. Pour les Serbes de Bosnie, la capitale est Banja Luka et non Sarajevo. La paix a été imposée par la force, par l'extérieur, et sous les cendres de 1995, les braises de la discorde couvent toujours. Pour beaucoup de Serbes de Bosnie, Karadzic et Mladic sont des héros et non des criminels de guerre. Leur « œuvre » persiste, car Srebrenica est aujourd'hui une ville serbe. Par ailleurs, vingt-cinq ans après les faits, le négationnisme serbe bénéficie de nombreux soutiens dans la région, politiques mais aussi universitaires et culturels²⁸.

Dans une interview accordée récemment au quotidien néerlandophone *De Standaard*, Serge Brammertz, procureur du Mécanisme pour les Tribunaux pénaux internationaux, déclarait à ce sujet :

[...] Je constate avec beaucoup d'inquiétude que la glorification des criminels de guerre en ex-Yougoslavie n'a jamais été aussi grande. En Serbie, Mladic est plus que jamais un héros, la négation du génocide est systématique. En Croatie aussi, cette évolution bat son plein [...] Partout dans le monde, on parle du génocide de Srebrenica dans les écoles, sauf à Srebrenica même. Ces mêmes dirigeants (de la République serbe de Bosnie) ont mis en place une commission d'enquête qui doit prouver avec des méthodes pseudoscientifiques qu'il y a peut-être eu des morts à Srebrenica, mais qu'il ne peut être question de génocide. Nous sommes déjà au-delà du pur déni, nous sommes dans la phase où le gouvernement est en train de construire une nouvelle réalité.²⁹

²⁸ Voir notamment : https://www.lemonde.fr/international/article/2020/07/10/balkans-le-poison-du-deni-25-ans-apres-le-massacre-de-srebrenica_6045840_3210.html, consulté le 13 juillet 2020.

²⁹ Koen Vidal, « In ex-Joegoslavië is de verheerlijking van oorlogsmisdadigers groter dan ooit », *De Standaard*, 10 juillet 2020. https://www.standaard.be/cnt/dmf20200709_97006886?M_BT=3486322129096§ion=69230332&adh_i=b36b34ea3fa6bd034ce0a2ae5e28a066&imai=&utm_campaign=middagupdate&utm_medium=newsletter&utm_source=standaard&articlehash=4770F95E88D26EE19F3D69DDF05926CC9B4E2470AF18137FABAA8AB2844E4CC1339697F908FB57E570A2B6B1FD4E7FB7C0CBB622D1A9C02EF33EA1E107D44D29, consulté le 10 juillet 2020.

La République de Serbie a, quant à elle, les yeux tournés vers l'Europe et veut intégrer³⁰ l'Union européenne. Il a fallu attendre que Milosevic « tombe », en 2000, pour qu'une coopération avec le TPIY puisse commencer. Une coopération qui a fait l'objet de débats très difficiles dans le pays – on se souvient de l'assassinat en 2003 du Premier ministre Zoran Djindjic, qui affichait une attitude pro-occidentale et voulait coopérer avec la justice internationale. Le pays a cependant fait preuve de « bonne volonté » en permettant l'arrestation de plusieurs criminels de guerre, notamment celles de Karadzic à Belgrade en 2008 et de Mladic à Lazarevo en 2011. Le 22 décembre 2009, il présentait officiellement sa demande d'adhésion et le 12 octobre 2011 l'ouverture du processus d'adhésion était confirmée par la Commission européenne. Les négociations sont en cours et devraient s'achever d'ici la fin de l'année 2024. La Serbie pourrait donc rejoindre l'Union d'ici 2026.

Aux Pays-Bas, les événements de 1995 ont laissé des blessures dans l'imaginaire collectif. Le « ratage » des Nations unies a rejilli sur le pays, où de nombreuses questions ont été posées, y compris sous forme de commissions d'enquête. Les ex-Casques bleus ont été la cible de critiques et d'accusations répétées pour avoir choisi leur sécurité au détriment des hommes et des femmes dont ils étaient censés assurer la sécurité. Les procès se sont enchaînés devant la justice néerlandaise et le thème revient fréquemment sur le devant de la scène politique. Tout dernièrement, en juillet 2019, la Cour suprême a décidé que l'État néerlandais est en partie responsable de la débâcle de Srebrenica. Elle a confirmé que les hommes qui avaient pu se réfugier dans la base de l'ONU auraient dû être autorisés à y rester, sachant qu'ils risquaient la mort s'ils en étaient chassés. Le ministère néerlandais de la Défense a déclaré qu'il acceptait le jugement de la Cour, ainsi que l'évaluation des dommages, c'est-à-dire 10 % des dommages subis par les familles des victimes. Au-delà des conclusions judiciaires d'une affaire qui a duré près de 25 années, Srebrenica reste une tache indélébile dans la mémoire du pays.

Mais, au-delà du cas des Pays-Bas, où un patient travail de recherche a été effectué, n'est-ce pas toute la communauté internationale qui devrait pouvoir regarder le passé en face ? De multiples responsabilités ont été pointées depuis 25 ans (envers l'ONU, mais aussi envers des membres du Conseil de sécurité), notamment concernant l'absence de frappes aériennes, alors que les massacres étaient prévisibles. Quand il était Secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan a plusieurs fois fait son *mea culpa*, comme lors de la publication d'un rapport de l'ONU en 1999 qui pointait la faillite de la communauté internationale :

« Par nos graves erreurs de jugement et notre incapacité à comprendre l'ampleur du mal auquel nous étions confrontés, nous avons échoué à faire notre part pour protéger les habitants de Srebrenica face aux campagnes planifiées de massacres par les forces serbes. »

³⁰ Notons ici que la Slovénie en fait partie depuis 2004 et la Croatie depuis 2013.

Comme pour le génocide des Tutsis au Rwanda en 1994, Srebrenica continue à incarner un « génocide devant témoins », un génocide qui aurait pu et aurait dû être empêché.



Depuis 2003, l'action de l'ASBL Mémoire d'Auschwitz s'inscrit dans le champ de l'Éducation permanente.

À travers des analyses et des études, l'objectif est de favoriser et de développer une prise de conscience et une connaissance critique de la Shoah, de la transmission de la mémoire et de l'ensemble des crimes de masse et génocides commis par des régimes autoritaires. Par ce biais, nous visons, entre autres, à contrer les discours antisémites, racistes et négationnistes. Persuadés que la multiplicité des points de vue favorise l'esprit critique et renforce le débat d'idées indispensable à toute démocratie, nous publions également des analyses d'auteurs extérieurs à l'ASBL.

FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES